



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (WACAF)
Séminaire Régional de l'OACI sur la sensibilisation de la Coordination ATS/MET/Pilotes
(Dakar, Sénégal, 8 – 10 avril 2014)



PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Point 1: Généralités
- Point 2: Suites réservées aux conclusions issues des travaux du Séminaire Régional ATS/MET/PILOTES du 23 au 27 août 2010 à Yaoundé
- Point 3: Organisation des services de la circulation aérienne et des services météorologiques aéronautiques
- Point 4: Renseignements météorologiques destinés aux organes ATS
- Point 5: Renseignements météorologiques que les organismes ATS reçoivent de sources autres que les centres et stations météorologiques
- Point 6: Coordination entre les organismes ATS et les centres et stations météorologiques aéronautiques
- Point 7: Coordination entre les services d'information aéronautique et les services météorologiques aéronautiques
- Point 8: Nouvelles attentes des pilotes en matière d'assistance météorologique
- Point 9: Généralités sur le Plan de Mesures d'Exception sur les cendres volcaniques en région AFI
- Point 10: Généralités sur le Module AMET de l'ASBU
- Point 11: Conclusions et recommandations

NOTES EXPLICATIVES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

Point 1 : Généralités

Les présentations sur ce point, fourniront des notions fondamentales sur les objectifs de l'ATS et de la coordination ATS/MET/PILOTE.

Point 2 : Suites réservées aux conclusions issues des travaux du Séminaire Régional ATS/MET/PILOTES du 23 au 27 août 2010 à Yaoundé

Les participants examineront l'état de mise en œuvre des recommandations du séminaire de Yaoundé et formuleront si nécessaires des conclusions à l'attention des organes subsidiaires d'APIRG.

Point 3 Organisation des services de la circulation aérienne et des services météorologiques.

Ce point permettra aux participants d'être éclairés sur:

- Les organismes assurant des services de la circulation aérienne des services de recherche et sauvetage ;
- Les centres et stations fournissant des renseignements météorologiques aux usagers aéronautiques, notamment aux organismes ATS et aux centres de recherches et sauvetage ;
- Les liens entre les organismes ATS, les RCC/RSC, les centres météorologiques et les stations météorologiques aéronautiques-

Point 4 Renseignements météorologiques destinés aux organismes ATS

Les présentations du point 4 de l'ordre du jour couvriront les éléments suivants :

- Affichages et instruments dont les organismes ATS sont dotés
- Renseignements destinés aux TWR et aux organismes ATS assurant le service du contrôle d'approche
- Renseignements destinés aux ACC ou aux FIC
- Renseignements destinés aux organismes ATS assurant le service des vols à basse altitude.
- Renseignements destinés aux stations radio de contrôle air-sol, émissions VOLMET et liaison montante de données OPMET destinées aux aéronefs en vol
- Renseignements destinés aux RCC et aux RSC
- Forme des renseignements.
- Situations d'urgence
- Communications entre les organismes ATS et les centres et stations météorologiques

Point 5 Renseignements météorologiques diffusés par les aéronefs aux centres et stations météorologiques.

Ce point couvrira les deux éléments suivants :

- Observations et diffusion des renseignements météorologiques par les organismes ATS
- Comptes rendus spéciaux d'aéronefs
- Comptes rendus réguliers d'aéronefs et produits AMDAR

Point 6 Coordination entre les organismes ATS et les centres et stations météorologiques

Le point 6 couvrira essentiellement la coordination ATS/MET :

- Coordination entre les TWR, les APP et les centres et stations météorologiques qui leur sont associés
- Coordination entre les ACC/FIC et les MWO qui leur sont associés

Point 7 **Coordination entre les services d'information aéronautique et les services météorologiques aéronautiques**

Ce point résume la coordination AIS/MET

Point 8 **Nouvelles attentes des pilotes en matière d'assistance météorologiques**

A ce titre, les compagnies aériennes et les pilotes exprimeront leur points de vue sur l'assistance MET à la NA dans la région et proposeront leurs nouvelles attentes en matière d'assistance MET à la NA

Point 9 **Généralités sur le Plan de Mesures d'Exception sur les Cendres Volcaniques en Région AFI**

Le point 9 couvrira une brève présentation du plan de Mesures d'Exception sur les Cendres Volcaniques (VACP) en Région AFI en prélude au séminaire de sensibilisation sur la question prévue au 2^{ème} semestre 2014

Point 10: **Généralités sur le Module AMET de l'ASBU**

A ce point de l'ordre du jour, des généralités sur le module AMET de l'ASBU seront présentées aux participants

Point 11: **Conclusions et recommandations**
